

# atlantic

CLIMATISATION ET VENTILATION

## Notice de Montage



### VENTILATEURS AXIAUX DE DESENFUMAGE F200 ET F400



FAMILLE 5  
N°NM 5076  
INDICE A  
DATE 10/2009



CLIMATISATION ET VENTILATION

N°Azur : 0 810 0 810 69

Site internet : [www.atlantic-ventilation.com](http://www.atlantic-ventilation.com)

Atlantic Clim & ventil, S.A.S. au capital social de 2 916 400 euros - 13, Boulevard Monge 69882 Meyzieu Cedex - RCS Lyon n°B 421 370 289  
ATLANTIC Climatisation et Ventilation se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications à tout ou partie de ses produits sans être tenu de mettre à jour ses appareils et notices précédents.

# VENTILATEUR D'EXTRACTION DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Classement au feu F<sub>200</sub> 120 . 200°C – 120 min suivant NF EN 12 101-3/2002

PV n°05-B-283 - Certificat CE 1166 - CPD - 0061 (NF EN 12 101-3/2002).

Classement au feu F<sub>400</sub> 120 . 400°C – 120 min suivant NF EN 12 101-3/2002

PV n°05-B-379 - Certificat CE 1166 - CPD - 0062 (NF EN 12 101-3/2002).

## AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

### AVANT L'INSTALLATION, LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CI-DESSOUS :

En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.

La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil, son respect permet d'en garantir l'efficacité et la longévité.

Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.

Après déballage, assurez-vous qu'il est en bon état, sinon adressez-vous à votre revendeur pour toute intervention.

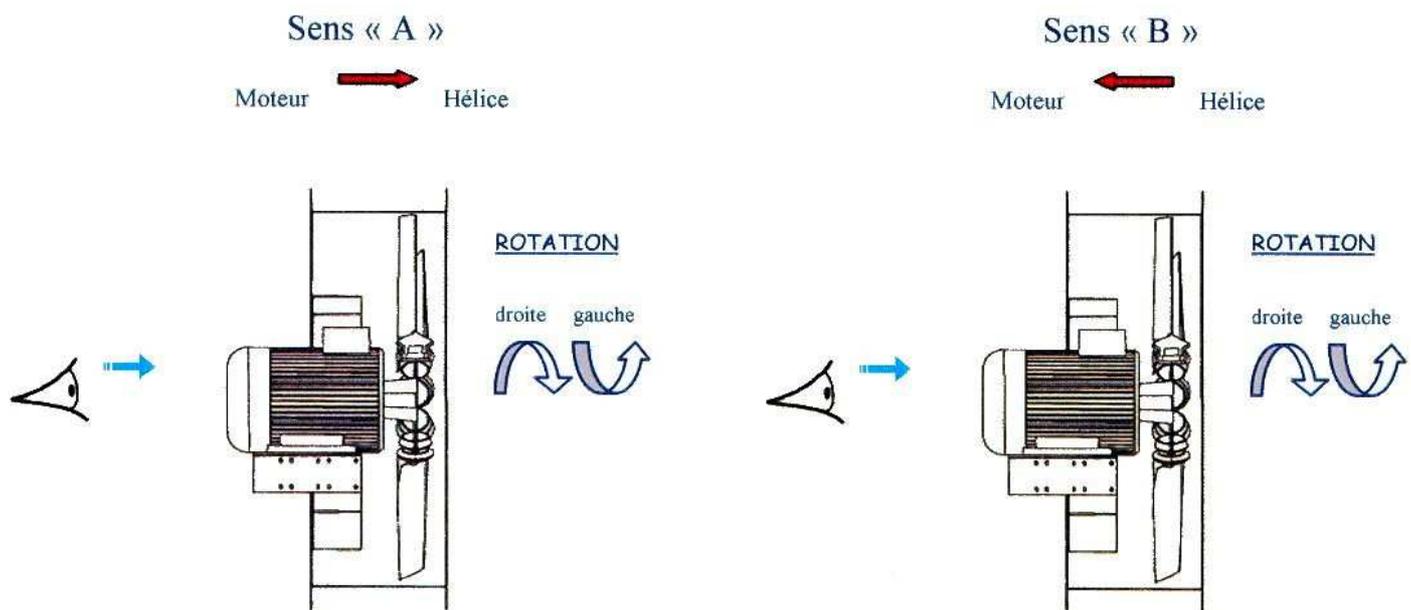
L'utilisation d'un appareil électrique implique le respect des règles fondamentales suivantes :

- ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque signalétique
- avant d'effectuer toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement.

## DESCRIPTION

### 1. Sens de l'air

Le sens de l'air est déterminé suivant le schéma ci-dessous :



### 2. Sens de rotation

Le sens de rotation est défini en regardant le ventilateur **côté moteur**. Ainsi, l'hélice tournant :

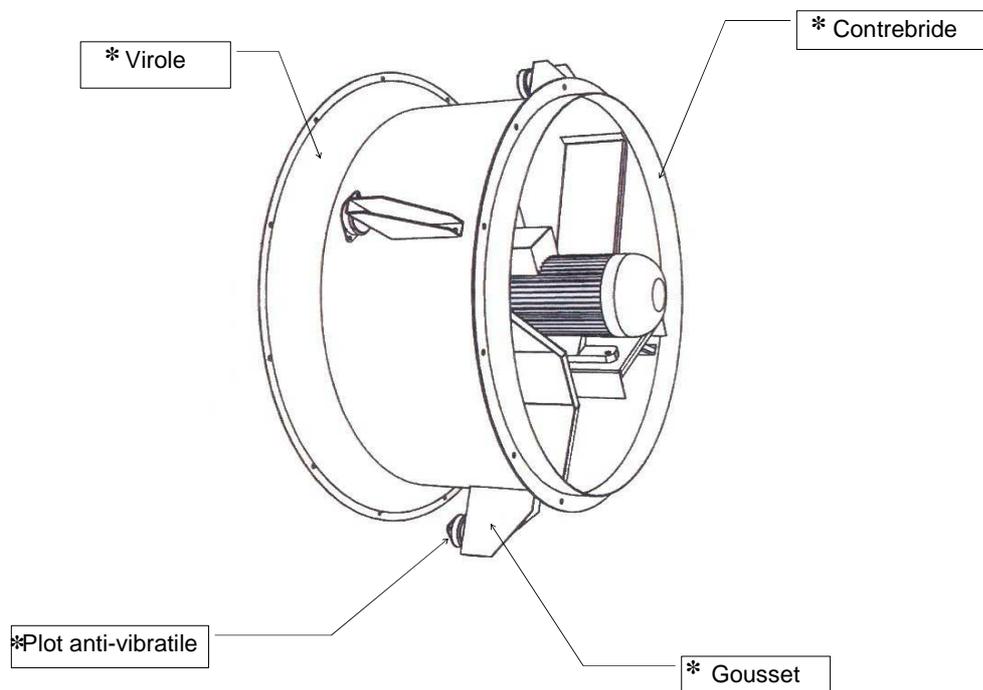
- Dans le **sens horaire** est dite « à droite ».
- Dans le **sens anti-horaire** est dite « à gauche ».

Le sens de rotation devra être déterminé dans les cas suivants :

- Entraînement de l'hélice par une transmission tournant dans un seul sens.
- Moteur à roulement anti-dériveur.
- Moteur monophasé à sens à sens de rotation unique.
- Moteurs thermiques, hydrauliques, à courant continu ou pneumatiques.

Toutefois, l'orientation des pales qui composent l'hélice ; L (Left) ou R (Right), sera déterminée en fonction de la combinaison **sens de rotation / sens de l'air**. (Voir schéma et tableau ci-dessous)

Sens de rotation	Sens de l'air	Type de pales
Gauche	A	R
Gauche	B	L
Droit	A	L
Droit	B	R

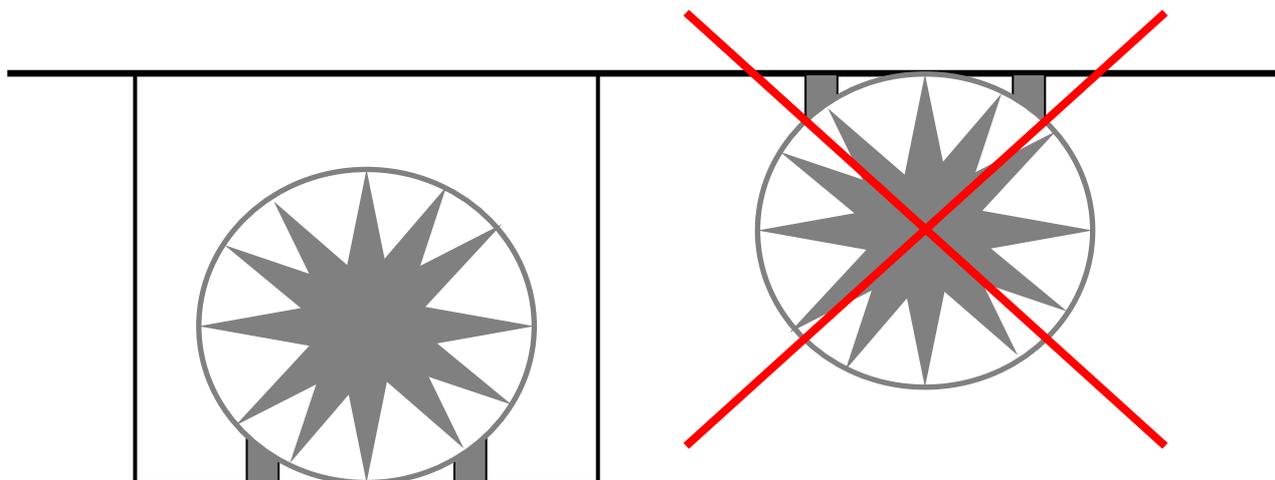


\* accessoires

## IMPLANTATION

Il est important, avant de procéder à l'installation, de vérifier le sens du flux de l'air du ventilateur (indiqué par la flèche figurant sur celui-ci) et le positionner conformément au sens prévu du réseau de gaines.

Si le ventilateur doit être installé en hauteur et suspendu à un plafond ou une charpente, faire reposer les pieds de l'appareil sur une structure fixée sur ce plafond ou cette charpente. (Voir schéma).



**EN AUCUN CAS** il ne faudra fixer les pieds du ventilateur directement à l'envers sur le plafond ou la charpente ; le poids du moteur entraînerait une déformation de la virole et pourrait de ce fait endommager l'hélice, la virole et le moteur.

Afin d'éviter un phénomène de vibration, donc le bruit mécanique, il est conseillé de monter des plots anti-vibratiles sous les pieds de l'appareil et le raccorder au réseau par l'intermédiaire de manchettes souples, en amont et en aval du flux d'air.

# RACCORDEMENT ELECTRIQUE



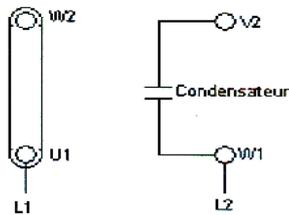
AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ETRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

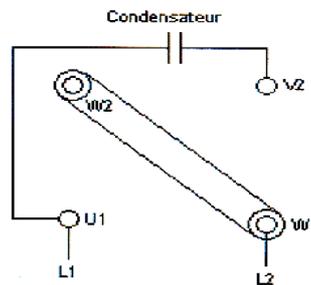
## BRANCHEMENT MOTEUR

### Moteur monophasé 230V

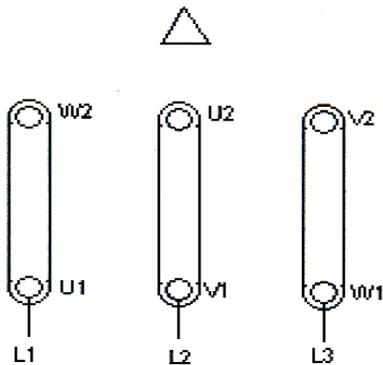
#### Rotation sens horaire



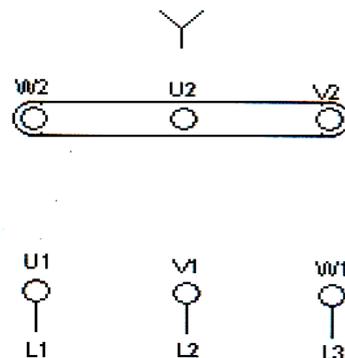
#### Rotation sens anti horaire



### Moteur triphasé 1 vitesse - 2 tensions —Δ/Y 230/400V

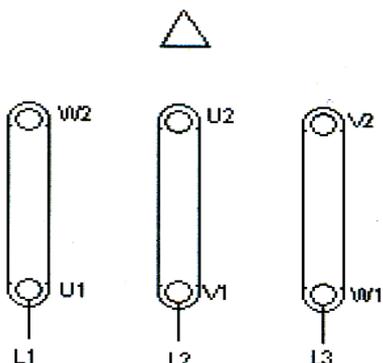


Tension inférieure 230V = Δ

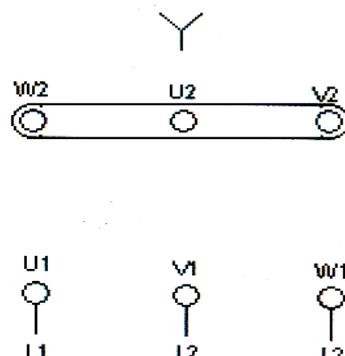


Tension supérieure 400V = Y

### Moteur triphasé 1 vitesse - 2 tensions —Δ/Y 400/690V



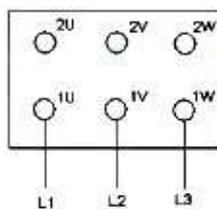
Tension inférieure 400V = Δ



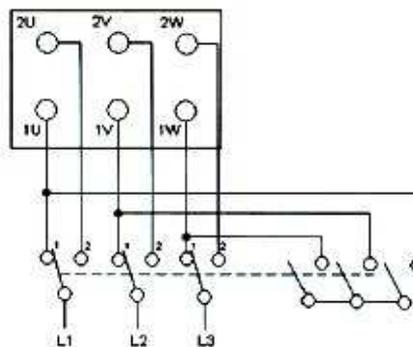
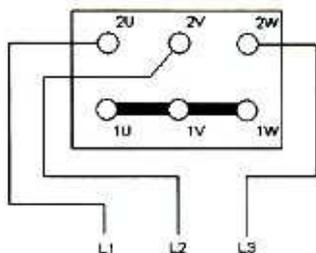
Tension supérieure 690V = Y

## Moteur triphasé 2 vitesses DAHLANDER – 1 tension – 230V ou 400V $\Delta/YY$ et Y/YY

PV



GV



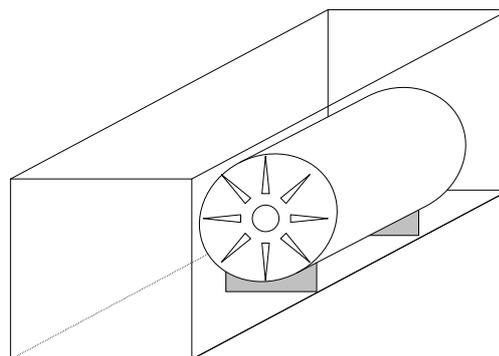
Petite vitesse (contacts 1)  
Grande vitesse (contacts 2)

## DIFFERENTES POSSIBILITES D'INSTALLATIONS

- **Posé à terre ou dans une gaine maçonnée**
  - Virole courte

Accessoires :

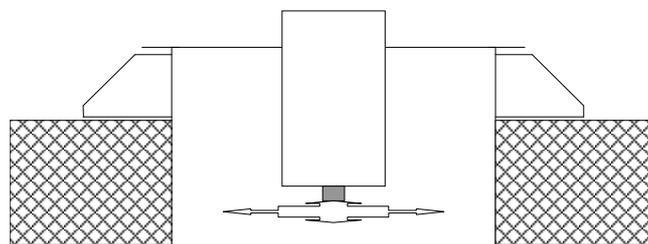
- Grille moteur ou hélice
- Pieds
- Plots



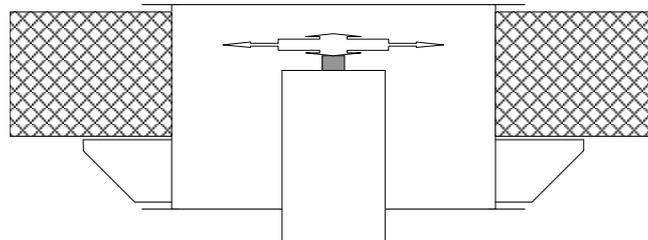
- **Positionné en vertical dans une gaine maçonnée**
  - Virole courte

Accessoires :

- Grille moteur ou hélice
- Goussets
- Plots en compression ou tirage



En appui sur plafond ou suspendu



➤ **Gainé que d'un côté, horizontal**

- Virole courte

Accessoires :

- Grille moteur ou hélice
- Pieds
- Plots
- 1 manchette
- 1 contre bride

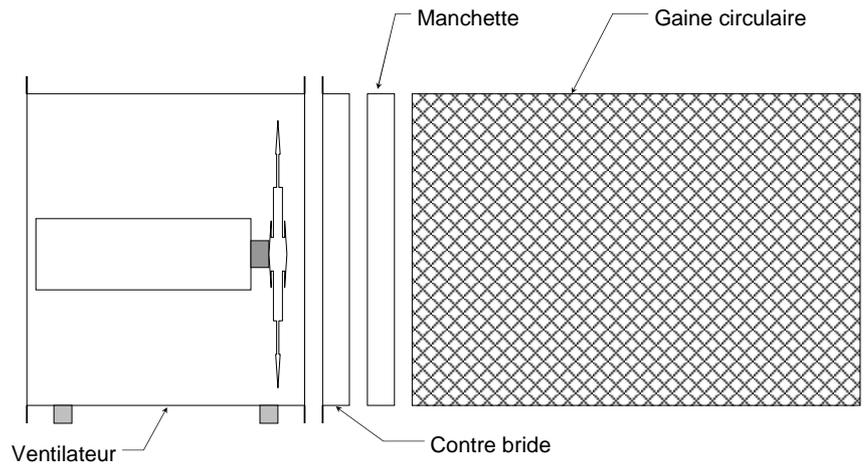
Ou

➤ **Gainé que d'un côté, vertical**

- Virole courte

Accessoires :

- Grille moteur ou hélice
- Goussets
- Plots
- 1 Manchette
- 1 contre bride

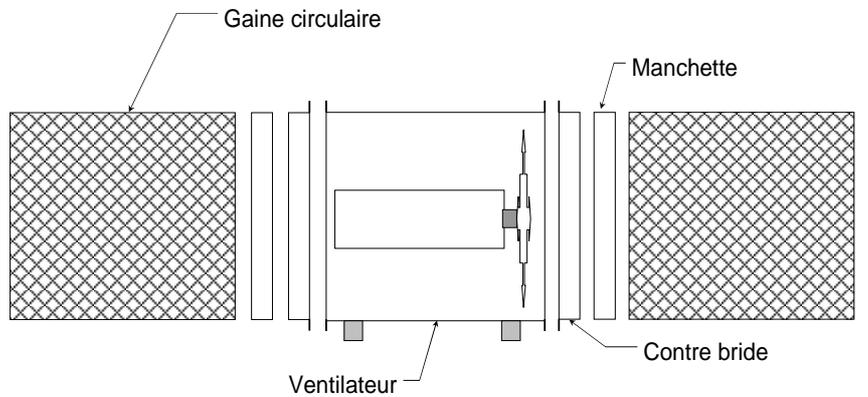


➤ **Gainé de chaque côté**

- Virole longue

Accessoires :

- Pieds (si posé à terre)
- Plots
- 2 manchettes
- 2 contre brides



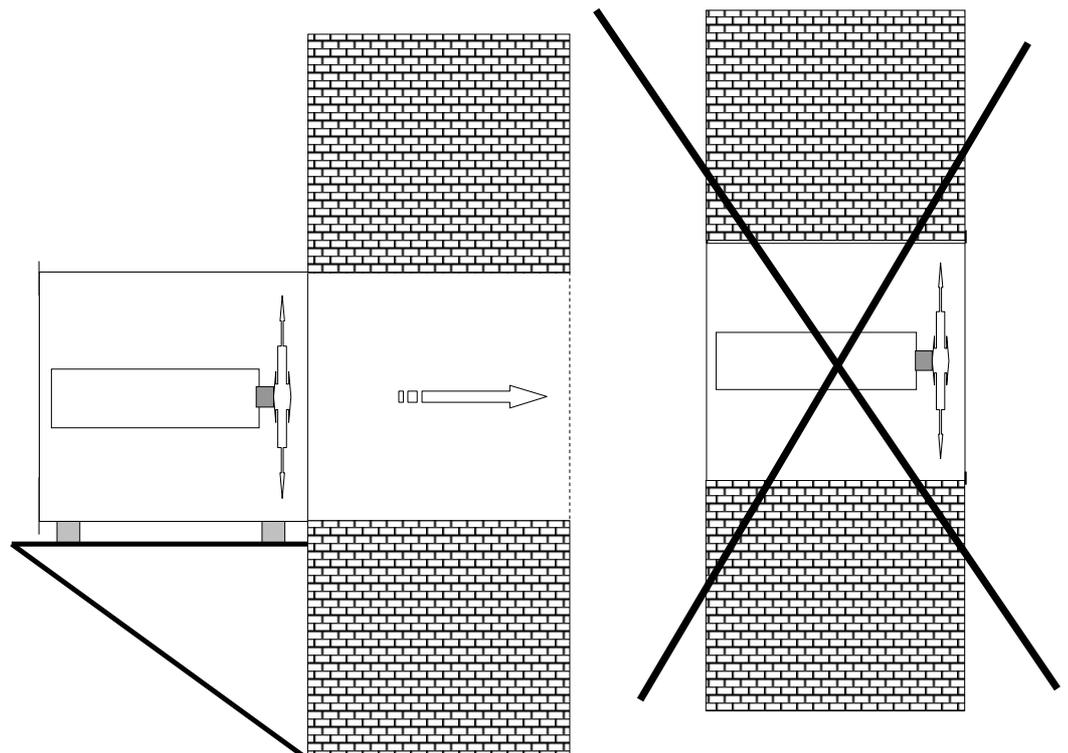
➤ **En traversée de paroi : 2 possibilités**

- Virole courte

Accessoires :

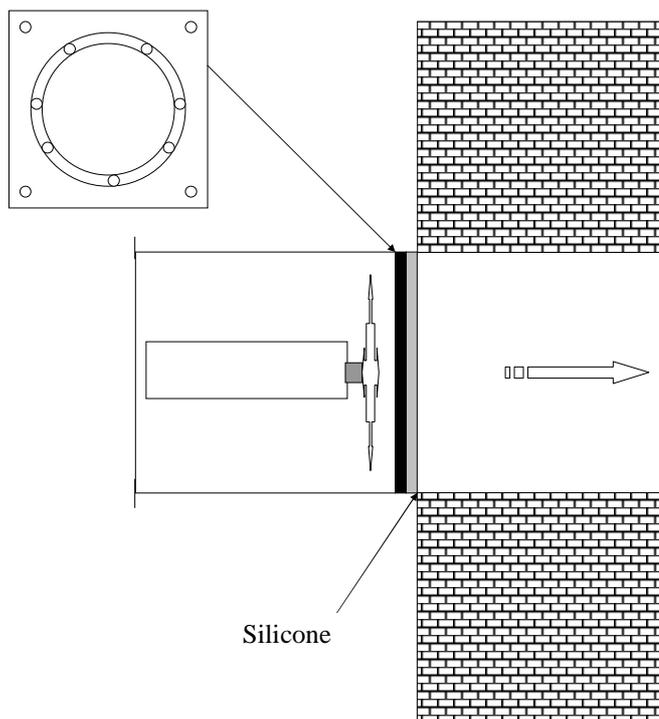
- Pieds
- Plots

Soit une chaise  
(hors fournitures)



Soit une tôle carrée  
(hors fournitures)  
Fixée par chevillage sur  
le matériau support

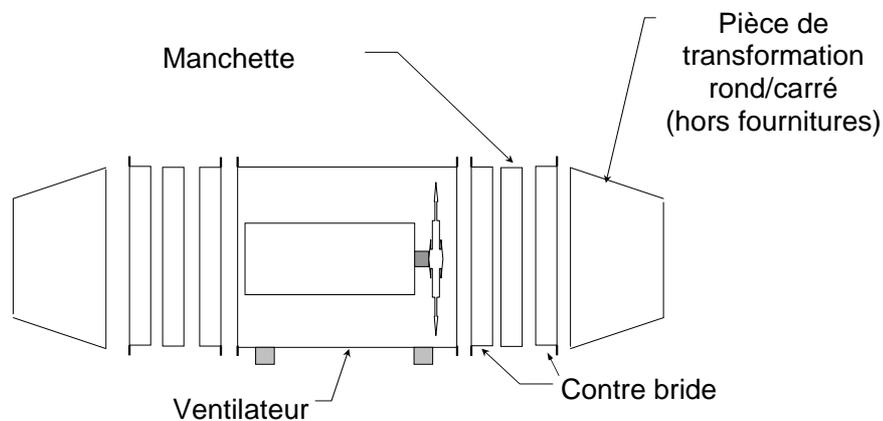
Si  $\varnothing < 1000$  mm et si le poids  $< 80$  kg



- **Gainé de chaque côté en rectangulaire**
  - Virole longue

Accessoires :

- Pieds
- Plots
- 2 manchettes
- 4 contre brides



## MISE EN ROUTE

Cette phase doit être conduite par du personnel qualifié qui procédera aux opérations suivantes :

- Vérifier le sens de rotation de l'hélice.
- Respecter la tension et la fréquence qui figure sur la plaque signalétique du moteur.
- Contrôler l'intensité absorbée.
- S'assurer de l'absence de toute vibration anormale.
- Vérifier qu'aucun objet ne vienne obstruer le réseau de gaines

## MAINTENANCE

### 1. Moteurs

Les roulements des moteurs sont graissés à vie et ne nécessitent donc pas d'entretien particulier.

### 2. Transmissions (éventuellement)

Vérifier le bon alignement des poulies et s'assurer de la bonne tension des courroies afin de leur conférer une longévité maximum. Lors des contrôles trimestriels, faire tourner manuellement la transmission afin d'y rechercher un éventuel point dur et procéder au remplacement si nécessaire.

### 3. Graissage

Les roulements des moteurs sont graissés à vie et ne nécessitent donc pas d'entretien particulier.

Les paliers sont graissés en usine mais devront faire l'objet d'une surveillance régulière et un complément devra être effectué tous les trimestres.

## GARANTIE

Cet appareil est garanti un an à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.